

2 SC IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : Siège social : 175, rue de la Convention – 75015 Paris
RCS Paris 950 881 078

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

9 JUIN 2026

LES SOUSSIGNEES :

1. **Madame Rabha CHEMLEL épouse MARMOZ**
De nationalité française,
Déclarant être résidente fiscale française,
Née le 3 juillet 1980 à Belfort (90),
Demeurant 63, rue Saint-Germain – 95240 Corneilles-en-Parisis,
Propriétaire de 4.999 parts sociales,

2. **Madame Amal CHEMLEL,**
De nationalité française,
Déclarant être résidente fiscale française,
Née le 28 octobre 1982 à Belfort (90),
Demeurant 201, avenue de Versailles – 75016 Paris,
Propriétaire de 1 part sociale,

Ensemble (les « Associées »), propriétaires de 5 000 parts sociales, représentant 100% du capital et des droits de vote de la société « 2 SC IMMOBILIER » (ci-après la « Société »), société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est sis 63, rue Saint-Germain – 95240 Corneilles-en-Parisis, immatriculée sous le numéro d'identification unique RCS Pontoise 950 881 078,

ont donné leur consentement unanime dans le présent acte pour l'adoption des décisions suivantes :

DECISION N°1

(Ajout d'activité à l'objet social de la société)

Les Associées décident d'ajouter l'activité suivante à l'objet social de la Société :

- L'activité réglementée d'administration et de gestion de tous biens immobiliers.

En conséquence, les Associées décident de modifier l'article 2 des statuts de la Société relatif à l'objet social de la Société, qui sera rédigé comme suit :

« ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'activité réglementée d'agent immobilier, incluant sans caractère exhaustif toutes les transactions immobilières de vente et de location, l'administration de biens, la gestion d'ensembles immobiliers, la gestion de patrimoine mobilier et immobilier, la rédaction

accessoire d'actes, l'assurance, la prise de participation dans des sociétés ayant les mêmes activités, l'évaluation et l'expertise immobilière ou foncière; au bénéfice de toute personne physique ou de toutes entreprises, sociétés ou personnes morales, privées ou publiques.

- L'activité réglementée d'administration et de gestion de tous biens immobiliers.
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Est exclu expressément de l'objet social l'activité de marchand de biens. »

DECISION N°2

(Approbation des conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises)

Les Associées décident d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (en ce compris de délai préalable et autres formalités) et déclarent avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous les documents et informations nécessaires à leur information préalablement à la prise des présentes décisions unanimes des Associées.

A titre de convention de preuve, les Associées conviennent, à l'unanimité, que le présent acte sera établi sur support électronique par le biais du service www.docusign.com, chacune des associées s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service www.docusign.com.

DECISION N°3

(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

* * *

Fait à Paris, le 9 juin 2026, par signature électronique.

Madame Rabha MARMOZ

Associée et Gérante

Signature :

Signé par :

MARMOZ Rabha

5D46E67409C24C2...

Madame Amal CHEMLEL

Associée

Signature :

DocuSigned by:

CHEMLEL Amal

26F4D2B563B0404...

(Ce procès-verbal contient 2 pages)

Paraphes :

Paraphe
MR

DS
Ca